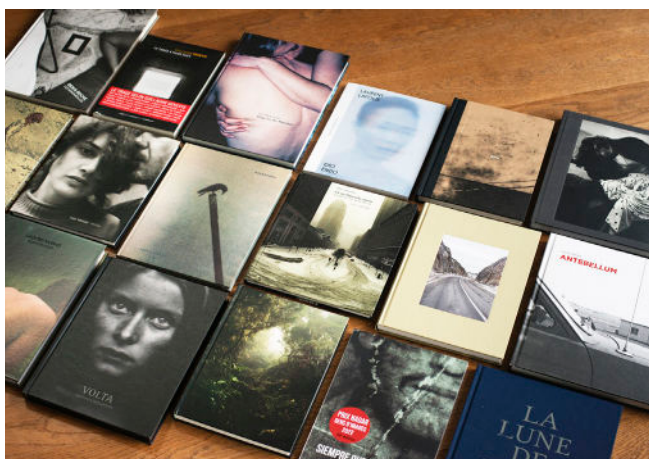


CONCEPTION D'UN LIVRE DE PHOTOGRAPHIE

INTERVENANT — David Fourré



Ce stage s'adresse aux amateurs de photographie, professionnels ou amateurs, souhaitant se poser la question du passage de la série photographique au livre. Pendant deux jours, les participants aborderont les enjeux du livre photo (édition, mise en page, fabrication, diffusion...) et s'engageront dans la réalisation d'un éditing travaillé puis d'une maquette, à partir de leur propre série photographique.

Le travail débutera par une présentation des problématiques autour du livre de photographie. Puis les stagiaires présenteront leur propre série,

d'abord à l'oral puis en montrant les photographies. Après un retour collectif sur ces travaux, les stagiaires retravailleront leur éditing (choix des images, ordre...) en commençant à aborder les idées de séquence, de rythme... d'écriture photographique.

En fin de journée, un nouvel état des lieux, avec retour sur le travail effectué, sera fait.

Le lendemain, quelques heures seront prises pour finaliser le travail d'éditing. Puis les stagiaires passeront à l'étape de la mise en page, après évocation des questions de papier, de format ou de reliure, dans une recherche de cohérence entre le fond et la forme.

Chaque participant réalisera une maquette personnelle à l'aide d'un logiciel de mise en page qu'il devra pouvoir utiliser de façon indépendante.

Une projection sera montrée en fin de stage avec les maquettes de l'ensemble des stagiaires.

Ce stage a pour but de permettre aux stagiaires de commencer à se poser les questions essentielles du passage d'une série photographique à la forme-livre. Il ne s'agit que d'un début de recherche qui devra ensuite être poursuivie par le stagiaire...

OBJECTIFS

- Présentation du métier d'éditeur et des problématiques du métier (techniques, économiques...)
- Analyse du projet réalisé par le participant
- Accompagnement sur les questions de mise en forme.
- Réalisation d'une pré-maquette via Indesign

DATES

vendredi 18 septembre (18h-20h)

samedi 19 et dimanche 20 septembre (10h-18h)

LIEU

Villa Pérochon

PRÉ-REQUIS

Une sélection de 30 à 70 photographies, au format numérique et papier (tirages de lecture facile à manipuler). Une sélection plus large peut également être amenée.

Un ordinateur (macintosh à privilégier) avec logiciel de mise en page (Indesign) : pratique du logiciel requise.

TARIF

190 €



BIOGRAPHIE

© Julien Coquentin



Né en 1972, après des études d'édition, David Fourré rejoint les Éditions du Rouergue où il travaille pendant une dizaine d'années comme chef de fabrication sur des Beaux-livres et surtout des albums jeunesse, aux côtés d'Olivier Douzou. Cette expérience est fondatrice, David s'inspire de la manière dont Olivier aborde l'album jeunesse comme un terrain de jeu, où texte, image et matière se répondent.

Après plus de vingt-cinq années passées dans l'édition, il décide de fonder sa propre structure. Le nom est né des initiales des membres de sa famille "LAMADONA".

Le travail éditorial de David Fourré commence par une rencontre avec un photographe, avec un corpus d'images. Sa méthode est patiente et collaborative. Elle comprend plusieurs mois de dialogue et d'immersion,

le temps de comprendre ce qui se cache vraiment derrière les photographies, les émotions, les sensations et le regard. Vient ensuite le travail de mise en forme : l'editing, le choix du format et du papier, la construction de la séquence, la question du texte. Chaque décision est pensée pour que la forme du livre serve et révèle l'écriture photographique qu'il contient. La fabrication est l'aboutissement de ce processus. David Fourré collabore avec des spécialistes de la photogravure, du tirage numérique et argentique comme Guillaume Geneste de La Chambre Noire et fait imprimer ses ouvrages en Italie, chez EBS.

Au-delà de Lamadonna, David Fourré travaille en indépendant pour d'autres maisons d'édition, pour le salon du livre de Montreuil, et pour des musées départementaux de l'Aveyron.

FICHE D'INSCRIPTION

David Fourré — 18, 19 et 20 septembre 2026

- Inscription et règlement en ligne via HelloAsso [[en cliquant ici](#)]
- ou en nous retournant la fiche d'inscription accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de Pour l'instant.
- Date limite de réception des inscriptions: vendredi 11 septembre à midi

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Adresse mail

☐

Je suis déjà adhérent

☐

Je prends mon adhésion

**Pour participer à un workshop ou un atelier à la Villa
Pérochon vous devez être adhérent à l'association.**

Le nombre de places étant limité nous prendrons les inscriptions par ordre d'arrivée. Sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, toute inscription est ferme et définitive. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le workshop en cas de force majeure ou si le nombre minimum de participants n'était pas atteint. Un remboursement sera alors effectué. En s'inscrivant, les stagiaires s'engagent à respecter les conditions du workshop: respect des horaires, du matériel et des personnes.
Possibilité de régler en plusieurs fois.

Date & signature

NOUS CONTACTER

La Villa Pérochon - CACP
64 rue Paul-François Proust
BP 59135
79061 Niort Cedex 9
05 49 24 58 18

accueil@cacp-villaperochon.com

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Nom

Prénom

Année de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Adresse mail

☐

Tarif réduit 10 € - Bénéficiaires des minimas sociaux et de l'AAH, demandeurs d'emploi, moins de 18 ans, étudiants

☐

Plein tarif 20€

☐

Adhésion collective 60€ - Associations, institutions, établissements sociaux et éducatifs...

☐

Membre bienfaiteur 20€ + un don de soutien d'un montant* de €

* le montant du don est laissé à l'appréciation du membre bienfaiteur

☐

Règlement par **chèque** (à l'ordre de l'association Pour l'instant)

☐

Règlement en **espèces**

☐

Règlement par **carte bancaire**

☐

Je souhaite recevoir un reçu fiscal pour mon don, seule la partie don ouvre droit à une réduction d'impôt; l'adhésion n'entre pas en ligne de compte.

Aux termes de l'article 200 du Code Général des Impôts, les contribuables domiciliés en France peuvent obtenir une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable, pour les dons et versements effectués au profit d'organismes d'intérêt général habilités à recevoir ces dons, comme c'est le cas de l'association Pour l'instant. Exemple : un don de 50€ revient à un déboursement de 17€.

Date & signature